

d'étendre la doctrine de Monroe au Canada paraît bien plus imminent à l'examen rétrospectif qu'il ne l'a semblé à l'époque. Il est intéressant de noter qu'à la Conférence de Yalta, en 1945, les États-Unis ont envisagé et initialement désiré que plusieurs voix leur soient attribuées au sein de la nouvelle Organisation des Nations Unies parce qu'ils considéraient les voix des Dominions comme des voix additionnelles pour la Grande-Bretagne, opinion qu'ils avaient déjà exprimée à Paris en 1919 au sujet des votes à la Société des Nations. En fait, le Triangle Nord Atlantique manquait d'équilibre. Les politiques isolationnistes empêchaient les États-Unis de jouer un rôle directeur dans les affaires internationales et le Canada n'était pas une partie intégrante de l'Union panaméricaine.

D'autres domaines de l'activité diplomatique et consulaire, particulièrement ceux qui concernent l'essor de la représentation diplomatique, le commerce, la navigation, l'aviation civile, la radiodiffusion, les accords de paiements, les accords sur la double taxation, la protection des intérêts commerciaux du Canada à l'étranger, la contrebande, les eaux limitrophes, les pêches, l'Organisation internationale du Travail, l'Union panaméricaine et le problème des réfugiés européens, trouvent un écho dans ce volume. Tout le chapitre V est consacré à cette dernière question. La réaction du Canada devant le problème des réfugiés à Evian et ailleurs permet d'évaluer la portée humanitaire des politiques canadiennes.

Il est sans doute bon de faire certaines observations sur la préparation d'un volume de documents. On s'imagine parfois qu'une histoire documentaire ressemble peu à une histoire narrative. On suppose qu'ici, du moins, s'applique l'exemple de la statue déjà toute contenue dans le bloc de marbre. En fait, comme pour tout autre ouvrage d'histoire, il existe plusieurs statues possibles et chacun des historiens auxquels on pourrait confier l'œuvre présenterait une création quelque peu différente de n'importe quelle autre. La principale difficulté réside dans le choix de l'enchaînement judicieux des matériaux, et ceci dans les limites imposées par la nécessité d'incorporer toute l'œuvre dans un seul tome.

Ce volume fait partie d'une collection que publie le ministère des Affaires extérieures pour mieux faire comprendre la politique étrangère du Canada. En tant que tel, il reste dans la même ligne que les volumes précédents. Les documents ont été tirés surtout des dossiers du ministère des Affaires extérieures et complétés grâce à d'autres sources, entre autres, les documents personnels de W. L. Mackenzie King, les dossiers du sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures et les documents personnels de Laurent Beaudry, L. B. Pearson, H. H. Wrong et N. A. Robertson. Un nombre appréciable de notes de service vient jeter autant de lumière que possible sur la formulation de la politique. Dans certains cas où nul autre document ne pouvait éclairer un cas particulier, on a eu recours à une déclaration publique ou un décret du conseil.

Sauf aux endroits indiqués dans cet ouvrage, tous les documents sont dans la langue originale. Toutes les notes de l'éditeur sont en français et en anglais.